

COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DES ALPES-MARITIMES (CDSA-06)

INTITULÉ DU POSTE : Agent de développement

FORMATION :

- Licence STAPS APAS
- Master 2 STAPS (souhaité)
- Expérience d'un an

PRÉSENTATION DE LA FFSA ET DU CDSA-06

La Fédération Française du Sport Adapté, dans le cadre de ses missions, permet à ses licenciés et à toutes personnes en situation de handicap mental ou psychique, quel que soit le degré de leurs déficiences, de s'intégrer et de s'épanouir dans notre société par le biais de la pratique sportive en compétition ou en loisirs. La FFSA compte 53 000 licenciés et offre la possibilité de pratiquer plus de 50 disciplines sportives, aux règlements « adaptés » selon les niveaux de pratique, auxquelles s'ajoutent les activités motrices, discipline spécifique de la FFSA, pour près de 8 000 pratiquants les plus en difficulté.

Le Comité Départemental de Sport Adapté des Alpes-Maritimes compte 12 associations pour 750 licenciés. Il assure l'ensemble des animations et compétitions départementales à destinations des sportifs enfants et adultes. Il coordonne également la formation des bénévoles du département sur les pratiques sportives adaptées.

LIENS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens hiérarchiques : L'agent de développement est placé sous l'autorité directe du Président du Comité Départemental. C'est à lui qu'il doit rendre compte de son action et, en son absence, au Vice-Président puis au Trésorier.

CADRE JURIDIQUE

L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

CDI 35h/semaine. Prise de fonction du poste à partir du 1^{er} Septembre 2020

Rémunération : groupe 4 ou 5 de la Convention Collective Nationale du Sport

Période d'essai : 2 mois

MISSIONS ET ACTIVITES

Formation :

- Intervenir ponctuellement auprès d'un public de professionnels des secteurs sanitaire et médico-social ainsi qu'auprès d'éducateurs sportifs qualifiés et de bénévoles
- Soutenir la mise en place de diplômes fédéraux en lien avec les coordonnateurs régionaux et les ligues homologues

Développement :

- Développer des partenariats privés et s'appuyer sur les accords nationaux passés par la FFSA (démarchage, conventionnement, suivi des actions)
- Développer et consolider les relations avec le mouvement sportif (participation aux travaux du comité de suivi départemental « sport et handicap »)

Animation et Encadrement :

- Développer les programmes sportifs départementaux.
- Développer l'accueil des personnes en situation de handicap dans le milieu sportif ordinaire.
- Participer à l'organisation et à l'encadrement des différentes rencontres fédérales (du niveau départemental au niveau national)
- Assurer l'accompagnement des équipes régionales aux compétitions nationales.
- Organiser et encadrer, le cas échéant, des séjours, des rencontres inter-établissements, des rencontres mixtes, des programmes sport santé et différents événements.
- Accueillir et accompagner des stagiaires.

Gestion administrative et budgétaire

- Soutenir les élus concernés pour assurer le suivi administratif et financier du Comité Départemental du sport adapté.
- Elaborer et suivre les dossiers de demande de subvention.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître le public concerné, le milieu institutionnel et l'environnement médico-social.
- Connaître le mouvement fédéral et le mouvement sportif.
- Connaître les politiques de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de formation, de santé et de sport en direction des personnes en situation de handicap.
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels courants (Word, Excel, Power Point et Messagerie) et la navigation et la communication sur Internet.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles (Fluidité, syntaxe, orthographe).

APTITUDES

- Etre capable de travailler en autonomie, avoir le sens de la rigueur, savoir prendre des initiatives
- Etre capable de mettre en œuvre et d'assurer le suivi d'un dispositif de formation
- Etre capable d'organiser et d'animer une réunion et une formation.
- Etre capable d'encadrer un groupe sur le terrain
- Etre capable d'analyser les problématiques relatives à la situation sportive de l'environnement et de la personne
- Etre capable de synthétiser et d'évaluer des projets
- Etre capable d'évaluer et de rendre compte de son travail en fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs
- Etre capable de mobiliser des capacités relationnelles en vue de développer et pérenniser un réseau de partenaires

SPECIFICITES DU POSTE

- Travail au siège du Comité : Nice
- L'agent de développement peut être amené à travailler le week-end et les jours fériés en fonction des manifestations sportives
- Il peut également être amené à se déplacer, dans ou en dehors du département et de la région, pour des périodes de plusieurs jours
- Il devra posséder le permis B ainsi qu'un véhicule.

Candidature à envoyer par mail obligatoirement :

Comité Départemental Sport Adapté des Alpes-Maritimes
Mail : contact.cdsa06@gmail.com
Port : 06 69 54 02 04

Comité Départemental Sport Adapté des Alpes-Maritimes
Nice Leader, bâtiment Ariane - 27, boulevard Paul Montel 06200 Nice
Tél : 09 83 68 73 74 / Port : 06 69 54 02 04
contact.cdsa06@gmail.com <http://www.cdsportadapte06.fr>